



Refus de retractation d'une assurance santé

Par **lili20000**, le **09/04/2014 à 13:51**

bonjour, rn gros problème , après une demande de devis de mutuelle santé via internet en avril 2012 , je suis surprise de me voir arrivé a domicile un contrat en bonne et dû forme avec carte d'assuré à signer et à renvoyer. rn je met le tout à la poubelle et envoie en lettre simple une rétractation. rn la compagnie d'assurance confirme la bonne réception de mon courrier mais la refuse pour non conformité de la forme (lettre simple au lieu de lettre recommandée) rn hier au soir un cabinet d'huissier me téléphone , ordonne le paiement total des cotisations au prétexte que la loi impose un délai et une forme soit , une lettre recommandée avec AR. rn hors je n'ai rien trouvé en ce sens. rn que puis-je faire avant de me retrouver au tribunal? rn mille merci d'avance de votre aide